



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 20 janvier 2021

La campagne de vaccination démarrée le 7 janvier dernier dans les Landes, apparaît d'ores-et-déjà comme un succès.

La cible départementale de 6 150 vaccinations d'ici la fin du mois pour tenir le million de vaccinations pour fin janvier annoncé par le ministre de la santé, sera atteinte et certainement dépassée pour sa part landaise.

4 728 personnes ont été vaccinées au 19 janvier dans les Landes, dans le respect de la stratégie nationale qui s'appuie sur les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS). Cette stratégie prévoit **un déploiement de la vaccination ciblé** en priorité sur les publics les plus fragiles, au premier rang desquels les personnes âgées des établissements collectifs et le personnel y travaillant, pour **éviter des décès et la saturation du système hospitalier et ainsi revenir à une vie normale le plus rapidement possible.**

A ce jour, le bilan est le suivant :

- **31 ehpad vaccinés sur 61 établissements, 2125 résidents**
Les personnes âgées en établissements (EHPAD et Unités de soins de longue durée), qui sont les plus à risque de développer des formes graves de la maladie et les plus impactées par les décès liés à la Covid19, sont en effet les personnes concernées en première intention par la vaccination ;
- **100% des établissements de santé sont en cours de déploiement de la vaccination pour leurs professionnels ayant 50 ans et plus ou un facteur de risque. Certains ont terminé ;**
- **Les personnels libéraux de la santé, du médico-social, du secours à la personne et de l'aide à domicile ayant 50 ans et plus ou un facteur de risque**, sont en cours de vaccination via les centres de vaccination adossés aux trois centres hospitaliers des Landes (Mont-de-Marsan, Dax, Saint-Sever) mis en place jeudi 7 janvier et au centre de vaccination d'Aire-sur-l'Adour ouvert depuis lundi 18 janvier ;
- **2 Maisons d'accueil spécialisée (MAS) pour personnes handicapées vulnérables sur les 3 des Landes sont en cours de déploiement de la vaccination ;**

.../...

- Depuis le 18 janvier, le périmètre de la vaccination a été élargi aux personnes âgées de 75 ans et plus, vivant à domicile, qui pourront se faire vacciner dans les centres de vaccination progressivement (au fur et à mesure des livraisons des vaccins), ainsi qu'aux patients vulnérables à très haut risque (ex : atteints de cancers, de maladies rénales, de poly-pathologies, de maladies rares, de trisomie 21, aux transplantés, ...)

En plus des 4 centres de vaccination déjà actifs, 2 autres centres de vaccination ouvrent à MIMIZAN et à DAX. Ils accueilleront pour vacciner dès mercredi 20 après-midi à MIMIZAN et dès jeudi 21 à DAX, sur rendez-vous uniquement comme les autres centres.

CV MSP MIMIZAN	Salle du Forum Rue du jardin public	Prise de rdv sur Maiaa	Ouvert à compter du 20/01 : 9h-13h 14h-18h du mardi au vendredi
CV MSP DAX	Salle Amélie Charrière	Prise de rdv sur Maiaa	Ouvert à compter du 21/01 : 8h30 à 12h30 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

D'autres centres seront encore déployés prochainement pour un maillage encore plus efficient du territoire et au plus près de la population.

Au total, ces centres vont vacciner plus de 15 000 personnes d'ici le 14 février. 12.000 vaccins 2^{ème} injection sont également prévus.

La demande de vaccination est très forte, les plannings de rendez-vous sont extrêmement remplis et malgré l'ouverture de centres supplémentaires, **il reste nécessaire d'étaler les vaccinations sur plusieurs semaines**, selon le rythme de livraison des vaccins.

Il est demandé aux personnes qui souhaitent se faire vacciner d'être patients et à ceux qui n'ont pas de rendez-vous d'éviter de se rendre directement dans les centres de vaccination. Il ne leur sera pas donné de rendez-vous.

L'arrivée dans quelques semaines de nouveaux vaccins comme le MODERNA permettra davantage de facilité dans son utilisation (stockage à -20 degrés). Il pourra ainsi être administré plus facilement et par un nombre plus important de professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers) directement, dans les cabinets médicaux, comme c'est le cas du vaccin contre la grippe saisonnière. **Les professionnels de santé libéraux seront ainsi mobilisés encore davantage pour assurer le déploiement de ce vaccin** dans les prochaines semaines.

.../...

➔ Modalités de prise de rendez-vous sur les centres de vaccination :

Les personnes prioritaires sont invitées à prendre rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche de chez elles :

- ▶ La liste des centres de vaccination, avec les coordonnées et les liens pour les prises de rendez-vous sont accessibles en ligne via **Santé.fr** (localisation géographique de tous les centres)
- ▶ Un outil de prise de rendez-vous en ligne est relié à **Santé.fr** pour chaque centre de vaccination (Doctolib ou Maia)
- ▶ Un **n° vert national 0800 009 110** est en place
- ▶ La Préfecture des Landes met également en place un **numéro téléphonique départemental dédié 05 58 06 72 98**

Contact presse

Tél. 05.58.06.72.49/06.32.63.68.82
Mèl. : pref-communication@landes.gouv.fr

Préfecture des Landes
26 rue Victor Hugo
40021 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 58 06
www.landes.gouv.fr